



École nationale  
de la statistique  
et de l'analyse  
de l'information

**Dossier suivi par :** Carine LAC et Patrick GANDUBERT  
**Tel. :** +33 (0)2 99 05 32 86 / 32 72  
**Fax :** +33 (0)2 99 05 32 05  
stage@ensai.fr

**Objet LE STAGE D'APPLICATION  
EN STATISTIQUE  
(FIN DE 2<sup>E</sup> ANNEE)**

Rennes, le 20 octobre 2014

### **Stage obligatoire effectué en France ou à l'Étranger**

Le stage d'application de 2e année des élèves ingénieurs est inscrit dans le projet pédagogique de l'école. Il s'agit d'un stage d'application en statistique que les élèves sont chargés d'effectuer dans une entreprise du secteur concurrentiel, un centre de recherche public ou privé, une administration ou une collectivité territoriale.

### **Intitulé**

Le stage d'application en statistique sera effectué en France ou dans un pays étranger. En étant effectué à l'étranger, ce stage validera également la période obligatoire à l'étranger.

### **Objectifs**

Ce stage a pour objet essentiel d'assurer l'application pratique de la formation dispensée à l'Ensaï en 1re et en 2e année en particulier dans le domaine statistique. Il est indispensable que le sujet de stage comporte une problématique, que le contexte du stage (disponibilité des données et encadrement en matière de statistique) permette au stagiaire de travailler sur son sujet et de répondre à la question qui lui a été posée.

En étant effectué à l'étranger ce stage a également pour but :

- de découvrir une autre culture sociale et professionnelle
- d'approfondir ses connaissances d'une langue étrangère

### **Statut du stagiaire**

Pendant toute la durée du stage, le stagiaire demeure élève de l'école. La structure d'accueil nomme un

Maître de stage chargé d'assurer le suivi technique et d'optimiser les conditions de réalisation du stage.

L'Ensaï pourra convoquer le stagiaire pour participer à d'éventuels examens de rattrapage, qui ont lieu au cours de l'été.

### **Durée**

8 semaines minimum entre fin mai et fin août.

■  
Campus de Ker Lann  
rue Blaise Pascal BP37203  
35172 BRUZ CEDEX  
Tél : 33 (0)2 99 05 XX XX  
Fax : 33 (0)2 99 05 XX XX  
communication@ensai.fr



## **Insertion dans le cursus**

Le stage d'application en statistique valide en quelque sorte la compétence de statisticien généraliste normalement acquise par tous les élèves à l'issue de la 2<sup>e</sup> année de scolarité. Il s'inscrit dans une démarche de professionnalisation de l'élève qui va durant son stage appliquer les enseignements dispensés à l'Ensaï en situation réelle de travail.

## **Contenu du stage**

Il doit être de niveau pré-requis à Bac + 4. Aucune adéquation entre le contenu du stage et le choix de filière ne sera imposée contrairement au stage de fin d'études. Cependant, en tant que contenu d'un stage d'application, il devra présenter des garanties d'utilisation de méthodes statistiques enseignées en 2<sup>e</sup> année.

Le stage de fin de 2<sup>e</sup> année doit être conçu de manière à permettre à l'élève de conduire, finaliser et enrichir les plans d'actions associés aux missions confiées durant le stage. Le travail de l'élève doit être axé sur la réponse à la problématique contenue dans le thème de stage inscrit dans la convention. Il doit aussi être l'occasion pour l'élève de se mettre en situation professionnelle réelle.

## **Le rapport de stage**

A l'issue du stage, les élèves devront rédiger un rapport en français ou en anglais (12-15 pages).

Elaboration du rapport :

Le stagiaire devra utiliser la page de couverture normalisée figurant dans le guide des stages.

Le rapport de stage n'excèdera pas 15- 18 pages (hors annexes) et comportera une introduction générale.

Une première partie (2 pages maximum) sera consacrée à l'environnement professionnel (description de l'organisme, activité, taille, description de l'unité d'accueil, organisation du travail...). La suite du rapport décrira la mission, les méthodes statistiques mobilisées, les principaux résultats et leur utilisation future au sein de la structure d'accueil. Dans une dernière partie, le stagiaire devra préciser jusqu'où les objectifs qui avaient motivé l'étude ont été atteints et les réponses qu'elle a permises. Il convient également d'indiquer si des prolongements ou des progrès pourraient être faits et d'en donner les directions (enrichissement).

D'une manière générale, la contribution personnelle du stagiaire doit être parfaitement identifiable. Les aspects techniques et méthodologiques doivent être présentés avec soin, de façon à ce que le jury puisse s'assurer de l'opportunité et de la qualité du travail effectué. Le stagiaire s'attachera en outre à traduire ses résultats en propositions d'actions ou en préconisations pour la structure qui l'accueille. Il faut penser que la conclusion s'adresse aux destinataires finaux qui attendent du stagiaire à ce stade une aide à sa décision